

Vos questions / nos réponses

# Dépendance aux laxatifs

Par [Profil supprimé](#) Postée le 18/03/2014 20:35

Bonjour, mon médecin m'a donnée vos coordonnées sans trop savoir si vous vous occupiez de personnes ayant des troubles d'addictions médicamenteuses . Pour mon cas il s'agit des laxatifs que je prends à haute dose et je ne peux m'empêcher d'en prendre . C'est vraiment devenu pour moi une addiction . J'aurais voulu savoir s'il y avait possibilité que vous m'aidiez . J'habite près de Dinan et je suis prête si nécessaire à me rendre au CSAPA de la ville . Merci de m'avoir lue en espérant une réponse . Merci beaucoup .

---

**Mise en ligne le 19/03/2014**

Bonjour,

Face à votre addiction médicamenteuse, un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA) pourrait effectivement vous aider. Les équipes pluridisciplinaires qui y travaillent (médecins, psychologues, travailleurs sociaux...) proposent, sous forme de consultations gratuites et confidentielles, une évaluation et une prise en charge aux personnes dépendantes à un produit.

Le CSAPA de Dinan, dont nous vous indiquons les coordonnées ci-dessous, traite les situations d'addictions médicamenteuses. Il correspond donc bien à votre situation. Nous vous encourageons à les appeler pour prendre un rendez-vous.

Cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

[CSAPA Le Rosais St Malo : Antenne de Dinan](#)

33 Boulevard Simone Veil  
Maison de Santé  
**22100 DINAN**

**Tél :** 02 96 89 63 28

**Site web :** [www.gh-re.fr/Addictologie/5/43/17](http://www.gh-re.fr/Addictologie/5/43/17)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi à partir de 9h le matin - après- midi à partir de 13h30 sauf le jeudi à partir de 14h30.

**Accueil du public :** Consultations sur rendez-vous

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur rendez-vous, jeunes de 12 à 25 ans avec ou sans entourage - Possibilité de consultation avancée (CJCA) à la Mission locale située au 5 rue Gambetta 22100 Dinan (tous les 2eme et 4 ème lundi de chaque mois) de 14h à 16h (sans rendez-vous).

[Voir la fiche détaillée](#)